



Innovation technologique : cet été, les dépannages seront 100 % mobiles chez Mondial Assistance

Paris, le 1^{er} juillet 2009 - Mondial Assistance passe la vitesse supérieure et lance sa solution de « e-dépannage » sur téléphone mobile. Premier assistant à avoir lancé sa solution de Missionnement Informatisé du Réseau d'Assistance (MIRA) en 2007, Mondial Assistance franchit une nouvelle étape en proposant désormais à ses prestataires une solution 100 % mobile.

Une connexion permanente avec les prestataires

Dès réception d'une demande de secours d'un automobiliste, le chargé d'assistance mobilise le réseau de dépannage remorquage de Mondial Assistance, par envoi électronique de données directement sur le téléphone mobile du dépanneur.

En retour, ce dernier confirme à Mondial Assistance son délai d'intervention qui est transmis par SMS à l'automobiliste.

Ce nouveau système ne nécessite aucun investissement financier, ni aucune formation pour les prestataires, puisqu'un simple téléphone portable suffit.

Cette innovation complète et renforce le dispositif mis en place en 2007.

Désormais, 100 % mobile !

« Notre solution est deux fois 100 % mobile, renchérit Pascal Fanton, Directeur des Opérations du Pôle Banques & Assurances.

- 100 % Mobile parce que c'est une solution qui fonctionne sur l'ensemble des téléphones portables (iPhone, Blackberry, Googlephone, ou tout mobile du marché dès lors qu'il est connecté à internet)

- 100 % Mobile parce que notre stratégie c'est d'être à portée de mains du dépanneur, où qu'il soit, plutôt que liés au système embarqué de son véhicule.

C'est aussi deux fois plus de qualité de service, parce que avec ce système, c'est 100 % du réseau de prestataires qui est connecté et 100 % des clients qui sont concernés et satisfaits ».

Une solution déployée sur l'ensemble du territoire

Dès le 25 juin, la solution sera disponible dans sept départements français (dont Paris, la Meurthe et Moselle et l'Hérault, ...), puis, déployée de manière progressive sur l'ensemble du territoire, dès la rentrée.

Grâce à ce nouveau dispositif, Mondial Assistance renforce le pilotage de son réseau de dépannage et vise 350 000 e-dépannages en 2010.

A propos de Mondial Assistance France :

24h/24 et 365 jours par an, Mondial Assistance France intervient partout dans le monde pour apporter à ses clients entreprises et particuliers, des solutions d'assistance et d'assurance sur-mesure dans les domaines de l'automobile, du voyage, des loisirs, de la mobilité, de l'habitat, de l'emploi, de la santé et des services aux personnes.

Mondial Assistance France appartient au groupe Mondial Assistance, leader international de l'assurance voyage et de l'assistance. Il anime un réseau de 400 000 prestataires et de 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4% de la population mondiale. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. www.mondial-assistance.fr

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.